

Le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international lance l'appel d'offre EIFFEL 2016-2017, bourses d'excellence de niveau Master ou Doctorat à destination des étudiants internationaux.

Ce programme vise à permettre aux établissements français d'enseignement supérieur d'attirer les meilleurs étudiants internationaux dans des formations diplômantes.

Le dispositif EIFFEL permet de financer :

- **Pour le niveau Master** : une formation de 12 à 36 mois (M1, M2 ou diplôme d'ingénieur).
- **Pour le niveau Doctorat** : une mobilité de 10 mois dans le cadre d'une cotutelle ou codirection. (de préférence la 2ème année de doctorat).

Domaine d'études prioritaires :

- **Pour le niveau Master** : les Sciences de l'ingénieur
- **Pour le niveau Doctorat** : les sciences au sens large (sciences pour l'ingénieur, sciences exactes)
- **Pour les deux niveaux** : l'économie et la gestion, le droit et les sciences politiques.

Procédure de dépôt des Candidatures

1. Avant toute proposition de candidature, vérifier les conditions d'éligibilité via le vade-mecum Master ou Doctorat disponible sur l'intranet de Lyon 1.
2. Télécharger le dossier de candidature Master ou Doctorat disponible sur intranet de Lyon 1.
3. Les candidatures sont présentées sur avis et accord au sein de l'établissement :
 - **Pour les Masters** : du Responsable de master de mention et/ou de spécialité
 - **Pour le Doctorat** : du directeur de thèse, responsables de projet de recherche du doctorant et responsables de leur candidature.
4. Les candidatures sont coordonnées par la DRI et la DRED:
Transmettre par mail le dossier complet (formulaire et annexes exigées) selon le calendrier :
 - **Pour les Masters** : à la DRI (contact ci-dessous)
 - **Pour les Doctorat** : à la DRED (contact ci-dessous)

La DRI complète les rubriques « politique internationale spécifique en direction du pays du candidat » et « l'adéquation de la candidature avec la politique internationale ».

5. La DRI établit la liste des candidatures finalisées et la transmet pour signature au Président.
6. L'envoi des dossiers à Campus France est assuré par la DRI.

Calendrier

La DRI doit valider et compléter les dossiers. Afin de respecter la date limite du 8 janvier 2016 de réception des dossiers chez Campus France, merci de respecter le calendrier suivant :

Transmission le mercredi 9 décembre 2015

à la **Direction des Relations Internationales des dossiers Master**
Chargée de coopération internationale : sabrina.baulard@univ-lyon1.fr

au service **des Etudes Doctorales des dossiers DOCTORAT**
Responsable du service des études doctorales : celine.fiordalisi@univ-lyon1.fr
(qui les transmettra à la DRI après vérifications).

La DRI reste à votre écoute pour toute information complémentaire.